

COMMENT CRÉER SON ESPACE ÉLECTEUR 2026 ?

QUAND ?

A partir du 5 octobre 2026, tu peux créer ton espace électeur.

COMMENT FAIRE ?

Pour pouvoir voter aux élections professionnelles 2026, vous devez créer votre espace électeur sur le portail dédié.

Cette démarche est à effectuer à **partir du 5 octobre 2026**, à l'aide du lien envoyé sur votre messagerie professionnelle.

J'ACTIVE MON ESPACE ÉLECTEUR.

Avec le mail du 6 octobre	En allant sur le portail
Le 6 octobre 2026, vous avez reçu un mail sur votre adresse professionnelle qui s'intitule « Elections professionnelles 2026 Ouverture du Portail Elections ». • Ouvrez-le. • Cliquez sur le lien. • Entrez votre identifiant (mail académique) et le code de sécurité. • Un lien à usage unique vous est envoyé sur votre adresse mail (identifiant). Ce lien vous permet de créer votre mot de passe pour accéder à votre espace Elections. • Créez votre mot de passe pour accéder à votre compte électeur. • Entre 12 et 50 caractères (1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial). • Choisissez une question personnelle et renseignez votre réponse. • Bravo ! Vous pourrez voter du 3 au 10 décembre 2026.	https://electionspro2026.education-superieur-recherche-jeunesse-sports.gouv.fr/portail/accueil • identifiant : prénom.nom@ac-bordeaux.fr et le code de sécurité. • Un lien à usage unique vous est envoyé sur votre adresse mail (identifiant). • Créez votre mot de passe pour accéder à votre compte électeur. • Entre 12 et 50 caractères (1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial). • Choisissez une question personnelle et renseignez votre réponse. • Bravo ! Vous pourrez voter du 3 au 10 décembre 2026.